

**DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE  
COORDONNATEUR DE SANTE  
EN GERIATRIE  
(GESTIONNAIRE DE CAS)**

*Responsable pédagogique*  
**Pr JEAN-FRANCOIS DARTIGUES**

*Coordonnateur pédagogique*  
**CLEMENT PIMOUGUET**

*Secrétariat pédagogique*  
**MARIE HELENE SAGE**  
Marie-Helene.Sage@isped.u-bordeaux2.fr

*Secrétariat Formation Continue*  
**SYLVIE VALERO**  
fc.isped@isped.u-bordeaux2.fr

**Date limite des candidatures :  
8 novembre 2011**

## DIU

### COORDONNATEUR DE SANTE EN GERIATRIE (GESTIONNAIRE DE CAS)

Durant l'été 2007, le Président de la République a demandé à une commission présidée par le Pr MENARD de produire des recommandations visant à définir une politique nationale concernant la maladie d'Alzheimer. Pour répondre aux nombreuses problématiques exprimées par les familles, à la fragmentation de l'offre de soins et de services, au manque de visibilité sur les champs de compétence des différents professionnels, le plan Alzheimer propose le déploiement dans toute la France de coordonnateurs en référence au "case-management". L'objectif est de déployer 1000 professionnels à l'échéance de 2012.

#### ◆ Objectifs

Former des professionnels des champs sanitaires et sociaux pour assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie, notamment du fait de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.  
Développer des capacités d'analyse et de réflexion critique.

#### ◆ Programme

- Connaissances relatives à la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées
- Approche éthique de la prise en charge des démences
- Autonomisation de la personne âgée
- Contexte français de prise en charge/ dispositifs d'aide
- Aptitudes d'évaluation de la situation
- Compétences de planification

#### ◆ Candidature

Sélection par le comité pédagogique sur CV, lettre de recommandation et lettre de motivation.

## ◆ Organisation

### **Durée**

Cet enseignement se déroule sur une année universitaire, entre novembre et mai. 140 heures d'enseignement réparties en 5 séminaires

30 demi-journées de stage auprès de coordonnateur déjà en activité dans les premiers sites pilotes MAIA

(Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer)

### **Lieu**

Université Bordeaux Segalen (4 séminaires de 3 à 4 jours)

Université Paris V (1 séminaire de 2-3 jours)

### **Validation de l'enseignement**

3 épreuves écrites en contrôle continu

1 épreuve orale

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 7/20.

## ◆ Equipe pédagogique

Enseignants-chercheurs en santé publique et en sciences humaines ; experts des dispositifs en lien avec la prise en charge de la démence.

## ◆ Capacité d'accueil

Minimum : 10

Maximum : 20

## ◆ Public Ciblé

- Titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier, d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, de conseiller en économie sociale et familiale, d'ergothérapeute, de masseur kinésithérapeute, de psychomotricien, d'un Master professionnel de psychologie.

- Expérience professionnelle d'au moins 3 années.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes sur décision du comité pédagogique.

## ◆ Tarif

Formation continue : 1350 euros + Droits Universitaires\*

\* à titre indicatif : 181,62 euros pour 2010/2011

## ◆ Renseignements et Inscription

Marie Hélène Sage,

Unité INSERM U897

Université Bordeaux Segalen,

146 rue Léo Saignat

33076 Bordeaux Cedex

France

Marie.Helene.Sage@isped.u-bordeaux2.fr

Tel. 05 57 57 15 98

Fax. 05 57 57 14 86